

Jacques-Cartier, pour l'empressement qu'ils ont apporté à donner toutes les informations que leur a demandées l'Association."

Unanimentement adopté.

Proposé par M. Demers, secondé par M. Dorais :

"Que des remerciements soient votés aux officiers sortant de charge, pour l'habileté avec laquelle ils se sont acquittés de leurs fonctions respectives."

Unanimentement adopté.

M. Demers donne avis de motion qu'à la prochaine conférence il proposera qu'à l'avenir l'Association ait ses séances le *dernier samedi* des mois de janvier, mai et août.

La question suivante sera discutée à la prochaine séance :

"Serait-il important d'enseigner l'économie sociale dans nos écoles ? A quel degré d'instruction l'élève pourrait-il commencer cette étude ?"

Et la séance s'ajourne au dernier vendredi du mois d'août prochain, à 10h. de l'avant-midi.

J. O. CASSEGRAIN,
Secrétaire.

Cinquante-septième conférence de l'association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier, tenue le 27 août, 1875.

Présidence de M. A. C. Lacroix.

PRÉSENTS : MM. les inspecteurs d'école Valade et Caron, M. l'abbé Bélanger, MM. W. McKay, vice-président ; P. Demers, H. O'Donoghue, H. O. Doré, J. Mauffette, H. C. Dozois, M. Emard, A. Allaire, P. Vaillancourt, R. Martineau, N. Desjardins, P. E. Poupart, L. Kérouack, H. Tétrault, J. Cosson, A. Grant, J. Charland, P. L. O'Donoghue et A. Goyette.

La séance est ouverte à 10h. de l'avant-midi.

Lecture et adoption du compte-rendu de la dernière conférence.

M. l'inspecteur Valade fait une lecture ayant pour titre : *Dignité de l'enfant, Mission de l'instituteur.*

M. le président soumet ensuite à la discussion la question suivante :

"Quels moyens doit employer l'instituteur pour habituer ses élèves à raisonner ce qu'ils apprennent et ce qu'ils font ?"

M. l'inspecteur Caron dit quelques mots sur la lecture raisonnée ; mais il est d'avis de n'habituer les enfants à raisonner qu'à l'âge de 11 ou 12 ans.

M. Valade diffère de sentiment, et veut que l'on habitue les enfants à rendre compte des matières qui leur sont enseignées dès l'âge de 5 ou 6 ans.

M. Mauffette dit qu'aux États-Unis, les parents habituent leurs enfants à raisonner leurs lectures par les questions qu'ils leur font.

M. Demers donne quelques moyens pour faire raisonner l'enfant. 1o. Faire rendre compte à l'enfant de la lecture qu'il vient de faire. 2o. Ne pas passer un chapitre sans qu'il soit bien compris. 3o. Ne pas trop s'occuper du par cœur, mais voir si les enfants comprennent ce qu'ils récitent. 4o. Commencer à habituer les enfants à raisonner par des leçons de choses.

M. Allaire dit qu'en entendant les réponses données par les plus instruits, les ignorants sont stimulés et cherchent à les imiter. Il demande comment faire raisonner un enfant de 5 ou 6 ans ; il croit que la tâche est bien difficile surtout dans une classe nombreuse quand ces enfants ne savent pas leurs lettres.

M. Demers répond que le meilleur moyen est de faire comparer les lettres à des objets que ces enfants ont déjà vus.

M. Lacroix résume les débats et conseille d'employer la *méthode catéchétique*. Il dit que chaque instituteur doit s'ingénier à trouver les moyens d'interroger les

enfants d'une manière qui leur soit profitable. Il croit que l'enfant n'est jamais trop jeune pour raisonner, surtout si l'on a soin d'établir des points de ressemblance avec les lettres et les choses qu'il peuvent voir. Faire rendre compte aux enfants de ce qu'ils apprennent en leur faisant des questions.

Cette discussion est suivie d'une lecture sur le *Dévoûment* par M. Dozois.

M. Demers suggère la question de changer le jour de la conférence, et de remettre celle du mois d'août à une autre époque.

M. Lacroix désire que l'on attende le mois de janvier pour prendre une décision à ce sujet, pour la raison que la séance du mois d'août est trop peu nombreuse.

A 2 h. M. Demers propose que la question "l'économie sociale" qui devait être traitée dans cette conférence soit remise à la prochaine séance, vu le peu de membres présents.

M. Lacroix dit que cette question est d'une haute importance, et qu'il serait à souhaiter que "l'économie sociale" fut enseignée dans nos écoles, à cause du bienfait qui en résulterait plus tard pour l'avenir des enfants dans la société. En conséquence il est décidé que cette question est renvoyée à la prochaine conférence.

Et la séance est levée.

Jos. Cosson,
Secrétaire pro tempore.

Bulletin bibliographique.

ŒUVRES COMPLÈTES DE L'ABBÉ H. R. CASGRAIN. ÉDITION POPULAIRE : trois volumes in 8o 114, 97 et 123 pages à deux colonnes. Québec, C. Darveau, 1875.

Le premier volume contient l'histoire de la mère *Marie de l'Incarnation*, première supérieure des Ursulines de la Nouvelle France, précédée d'une esquisse sur l'histoire religieuse des premiers temps de cette colonie. Dans le second, on trouve les *Biographies* que M. Casgrain a déjà publiées séparément. Enfin, le troisième volume renferme *Les légendes Canadiennes*, et, en outre, plusieurs pièces de poésie inédites, récits de voyages et études littéraires.

Nous n'avons pas à nous prononcer sur le mérite de ces divers écrits que le public lettré a déjà si bien appréciés ; Mais M. Casgrain a d'autres titres encore à la faveur du public. Non seulement il a travaillé lui-même avec un zèle infatigable à la fondation de notre littérature nationale ; mais il a voulu encore, missionnaire là comme ailleurs, chercher des ouvriers et les enrôler dans ce bataillon modeste mais travailleur, que la postérité vengera, nous l'espérons, de toutes les amertumes et du mépris dont on l'accable aujourd'hui. Personne, nous ne craignons pas de le dire, n'a plus fait, n'a même fait autant que l'abbé Casgrain, pour promouvoir les lettres canadiennes, en attirant, en aidant, en soutenant la jeunesse littéraire, et surtout en s'interposant entre elle et ce Cerbère des portes du succès : l'éditeur. Plus d'un, parmi ceux qui tiennent aujourd'hui une plume, doit à M. Casgrain d'avoir pu franchir sans encombre l'époque si difficile des débuts.

Voilà à quel titre, en dehors de leur incontestable mérite littéraire, se recommandent les œuvres de l'abbé Casgrain, lesquelles, nous en sommes certains d'avance, auront bientôt place au foyer de toutes les familles.

Toute personne qui expédiera à l'éditeur, M. Darveau, par la poste, dans une lettre affranchie, la somme d'une piastre et cinquante cents (\$1.50) recevra les trois volumes franco et par la même voie.

—THIRD ANNUAL REPORT ON THE PUBLIC SCHOOLS OF THE PROVINCE OF BRITISH COLUMBIA, for the year ending July 31st 1874. By the superintendent of Education, with appendices. 60 pages in 8o, Victoria, 1874.

Nous extrayons de ce rapport l'article suivant, relatif au traitement des instituteurs. Il contraste douloureusement avec l'état de choses que l'on voit ici.

"A dater du 1er août 1874, le traitement de tout instituteur jugé compétent et employé par le département de l'éducation, sera de \$50 par mois là où le chiffre des élèves présents est de 10 à 20 ; de \$60 par mois là où ce chiffre est de 20 à 30 ; de \$70, là où il est de 30 à 40, et de \$80, là où il est de 40 à 50. Dès que le chiffre de présence dépasse 50, l'instituteur peut exiger un assistant.

—ACADÉMIE COMMERCIALE CATHOLIQUE DE MONTRÉAL. *Année académique 1874-75*. 75 pages in 8, Montréal, Eusèbe Sénécal, 1875. Ce volume contient les noms des professeurs et des élèves de l'établissement, le *palmarès* de 1875 et un prospectus.